

## **No Porcharan vous dit : « MERCI ! »**

« La FIPSO abandonne la porcherie » : ce 27 octobre, le message a provoqué d'autant plus d'émotions qu'il était inattendu après le 3-0 infligé à la municipalité sur les recours déposés au Tribunal de Pau.

Double satisfaction pour No Porcharan qui luttait activement depuis 2 ans contre ce projet car tous, sympathisants ou opposants, ont spontanément vu en cette décision une conséquence directe du travail mené par l'association. Une reconnaissance dont nous sommes fiers et qui est au niveau de l'engagement de ses membres.

Engagements de tous ordres, coups encaissés, moments où l'on se serre les coudes, ou encore de doutes, virages à prendre, décisions à réfléchir, labourage dans l'étude des dossiers et réglementations. Ce combat, l'association No Porcharan l'a mené sur tous les terrains, de la rue au Tribunal Administratif, toujours avec la même ardeur.

Un combat juste contre l'agro-business, une porcherie sans paysan, un élevage dépendant de la seule logique économique. Un combat pour l'agriculture paysanne, les circuits courts, le terroir et le développement d'Ossun et ses environs.

Un combat que les oracles locaux annonçaient perdu d'avance. Un combat où les élus de tous poils ont brillé par leur transparence, tandis que d'autres, la guerre finie, sortent de leur cachette et viennent nous expliquer comment ils l'ont gagné : « Mouche du coche » dirait La Fontaine.

Cependant, No Porcharan n'oublie pas que ce genre de combat ne se gagne pas seul. Les nombreuses actions menées par l'association avaient besoin d'un fort soutien populaire, local et au-delà. C'est avec ferveur que la population et les autres associations engagées dans cette lutte ont tous répondu présents aux mouvements organisés par No Porcharan. Et ce, depuis le premier rassemblement devant la mairie, les 2 manifestations à Tarbes, le pique-nique devant la préfecture et jusqu'au sitting sur la route à l'occasion du passage du « Tour de France » à Ossun, sous les yeux médusés des escadrons de gendarmes mobiles. A chaque fois vous avez été présents et avez fait entendre votre voix et pour tout ça, nous vous disons un grand **MERCI**.

D'autres mercis vont aussi à ceux qui ont relayé les infos, qui ont poussé à la roue du côté des médias.

Il a fallu également et surtout présenter des arguments solides pour mettre en évidence les irrégularités du projet. Un grand merci aux membres de l'association qui n'ont pas compté leurs heures pour la constitution du dossier déposé au Tribunal Administratif. Un dossier qui a joué un rôle déterminant dans la décision prise par le porteur du projet. Au lendemain du 2<sup>nd</sup> tour des municipales (un timing qui interpelle) et loin du fléchissement ressenti par certains, l'avocat de Selec'Porc a demandé à consulter notre dossier de recours contre la décision d'enregistrement. Il faut croire qu'il n'y a pas trouvé de faille suffisamment large pour s'y engouffrer.

Hors de question cependant de relâcher la pression. Pour le moment, l'abandon du projet n'a été signifié que par voie de presse, c'est pourquoi, l'association a adressé la semaine dernière une lettre au nouveau préfet lui demandant d'annuler l'arrêté d'enregistrement prononcé par son prédécesseur. A ce moment seulement, on pourra dire que le sujet de la porcherie est définitivement clos.

Mais pour l'heure, qu'il est doux de se laisser porter par la brise de la victoire, celle d'un petit village de Bigorre, en lutte contre un projet de porcherie industrielle porté par un envahisseur porcin, qui a su défendre la ruralité et préserver son cadre de vie.